



## CSEE extraordinaire du SCE du 28 juin 2023

### CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Les documents disponibles sur le PLAZZA sont des documents internes à Orange et ne doivent pas être diffusés.

Retrouver tous les documents fournis ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2308990?sr=stream>

### **Projet d'évolution du modèle organisationnel de l'établissement SCE d'Orange SA**

L'essentiel de ce CSEE extraordinaire a été occupé par les questions relatives à la mise en place du PDV (Plan de Départ Volontaire) et la présentation du plan de prévention des risques associé !

Nous avons réaffirmé notre opposition à ce projet de suppressions d'emplois et de mobilités de forcés.

Le CSEE a posé beaucoup de questions qui sont (pour l'immense majorité restées sans réponse à ce jour).

Nous n'avons notamment pas eu de réponses satisfaisantes aux questions fondamentales :

- Est-ce que la direction garantit un déploiement sur le même site pour les collègues dont le poste est supprimé ? La direction répond qu'elle appliquera l'accord mobilité de 2010 qui ne garantit pas un redéploiement sur site.
- Est-ce que «au bout du bout » si le salarié refuse les 3 propositions de postes (encore une fois pas nécessairement faite sur son site actuel !) que se passe-t-il ? La direction réaffirme qu'elle ne procédera à aucun licenciement. Ce qui est plus inquiétant c'est quand on lui demande que cet engagement soit sans limitation de durée pour les salariés concernés par une suppression de poste, alors là, la réponse n'est plus du tout claire et il n'y a plus d'engagement !
- Les formations "Upskilling/Reskilling" seront en priorité affectés aux collègues en redéploiement mais rien ne garantit qu'ils y auront accès car ces formations font l'objet d'un processus de sélection et semble d'un volume assez faible par rapport à l'ampleur des suppressions de postes !

Sur le plan d'« accompagnement », il y a beaucoup d'actions (sans doute trop) mais peu de concrets et aucune vision de ce que la direction conçoit comme prioritaire !

Une fois de plus la direction annonce le plan de casse social pour les marchés financiers et ensuite fait semblant de se préoccuper des conséquences pour se couvrir en cas de résurgence d'une « crise des suicides » !

Nous vous encourageons à suivre les actualités de l'intersyndicale pour les rassemblements et les mobilisations qui seront organisés à la rentrée.

De même signez et faites signer la pétition de l'intersyndicale : <https://chng.it/mNgGksSpFJ>



## CSEE extraordinaire du SCE du 28 juin 2023

**CGT SCE**

Prochain CSEE : ordinaire 11 et 12 juillet